

Bulletin Municipal



Les vœux du maire et de la municipalité

Tourouzelloises, Tourouzellois, Chers concitoyens, C'est avec plaisir que je voudrais partager avec vous les points clés de mon discours lors de la Cérémonie des vœux, qui a eu lieu le 6 janvier 2024, à la salle Jean Moulin. La commune a eu le plaisir d'accueillir Mme Valérie Dumontet, Vice-Présidente du Département, et M. Sébastien Gasparini, Vice-Président du Département, qui nous ont partagé leurs vœux aussi.



Hommages

Avant d'évoquer les réalisations de l'année écoulée, je voudrais rendre hommage aux Tourouzellois qui ont donné de leur personne pour le village lors de l'année passée :

- Le Président du Comité d'animations municipales, Yvon Gascoin, et toute son équipe qui au moins une fois par mois ont animé le village par leurs initiatives festives et culturelles.
- Le Président de l'association l'Amicale des Ausines, Jean-François Castaing et toute son équipe, qui organise également des visites et des activités culturelles.
- Le Président des Amis du Patrimoine, André Fraisse qui a mobilisé de nombreux habitants du village pour sauver et mettre en valeur le patrimoine local.
- Mme Michèle Degalle et M. Thierry Friedling qui donnent une nouvelle vie à la bibliothèque municipale.
- Nos institutrices Mesdames Agnès Clément et Sabrina Merle se sont aussi fortement investies dans la vie communale, que ce soit avec le Comité d'animations, encore très récemment à l'occasion du marché de Noël, Les Amis du Patrimoine, fin décembre ou avec la municipalité lors de cérémonies aux Monument aux Morts. Merci à elles et à leurs élèves.

Ainsi, la vie d'un village ne dépend pas que de son conseil municipal. Certes, celui-ci joue un rôle à travers les subventions qu'il octroie mais elle dépend aussi du dynamisme de sa vie associative. Merci à tous ces bénévoles.

- Je voudrais également rendre hommage à l'ensemble des membres du Conseil municipal pour leur investissement sans compter à la cause commune. Ils ont su faire front face aux difficultés rencontrées tout au long de l'année et rester unis.
- Aux salariés de la commune et en particulier aux deux derniers arrivés : Florentin Quelquejeu que vous connaissez tous qui nous a apporté son dynamisme et son savoir-faire et à notre policier municipal intercommunal Alain Cavaribeyre. J'ai une pensée pour Jérôme Deswaerte qui accumule les pépins physiques et qui sera encore absent une grande partie de 2024. Nos vœux aussi de plein rétablissement à Mme Wioletta Bautista opérée cet automne.

Avant d'évoquer les travaux, je voudrais avoir une pensée pour les « au moins 6 » d'entre nous qui nous quittés en 2023. Départs compensés par 6 naissances dans des foyers communaux. Par ailleurs, 2 mariages ont été célébrés.

Notre population s'élève selon l'INSEE à 496 habitants en très légère augmentation par rapport aux années précédentes grâce à un solde migratoire positif.

Principaux faits de 2023

Cette année avait démarré sur les chapeaux de roue puisque nous avons eu le plaisir de recevoir, en mairie, le mardi 3 janvier M. le Sous-Préfet de Narbonne.

A travers une présentation puis une visite du centre du village, il s'agissait pour nous de le sensibiliser aux principales problématiques qui se posent et bien sûr aux demandes de subventions qui lui avaient été soumises. Je peux dire que M. le Sous-Préfet a eu une oreille très attentive à nos propos et qu'il s'est engagé à soutenir notre action, ce qui s'est traduit par l'attribution d'une subvention conséquente de la DETR en 2023.

Sécheresse Eau

L'année 2023 a surtout été marquée dans notre commune par la sécheresse qui l'a affectée et a conduit dans un premier temps à prendre des mesures de restriction de la distribution d'eau puis dans un deuxième temps à solliciter la commune de Lézignan pour la fourniture d'eau par camion-citerne. Je tiens à remercier vivement Gérard Forcada, Maire de Lézignan qui du 20 août à mi-décembre nous a fourni l'eau gratuitement et l'entreprise Veolia pour son appui technique.

Je voudrais aussi remercier le Département et les deux Conseillers départementaux Valérie et Sébastien, qui prend en charge, depuis la mi-décembre, le transport, ce qui représente une aide d'environ 30 000 €/mois à la commune ;

Actuellement, les livraisons d'eau sont de l'ordre de 60 m³/jour, le complément étant apporté par les puits des Tuileries.

La consommation quotidienne tourne entre 65 et 80 m³/jour.

Dans le même temps, 2023 a connu la fin des travaux **sur le schéma d'alimentation en AEP du village**.

Le verdict est sans appel : la quasi-totalité du réseau est à reprendre pour un coût estimé à 1,27 millions d'€ HT.

Autres travaux réalisés en 2023

Je ne reviendrai pas sur tous les travaux entrepris en 2023 ; mais mettrai l'accent sur quelques points particuliers :

- **La construction de l'ossuaire** au cimetière débuté en 2022 s'est achevée en 2023 et la reprise de tombes abandonnées sans concession a été enclenchée.
- En fin d'année après Toussaint, nous terminerons la 2ème phase, déjà débutée depuis quelques semaines, de récupération des tombes abandonnées avec concession.
- **La rénovation complète du WC** de la place de la République en service depuis novembre dernier.
- **La réfection de chemins** s'est poursuivie notamment celle du chemin de Saint Estève entre le sommet de la côte des Jeïches et le croisement de la route d'Escales et une petite portion près de la station de lavage des pulvérisateurs.
- **L'installation de nouveaux jeux pour les enfants**
- L'entretien des bâtiments communaux et des réseaux s'est poursuivi en 2023 mais a été limité en raison des dépenses importantes occasionnées par le transport d'eau d'août à décembre.

Au niveau intercommunal sont à noter :

- La mise en service de la déchetterie d'Escales qui nous intéresse particulièrement et qui devrait être inaugurée prochainement.
- La reprise prochaine des travaux sur le SCoT (Schéma de cohérence territoriale) qui, je vous le rappelle, ont été suspendus pendant plus d'un an. Nous continuerons d'être particulièrement vigilants sur ce sujet surtout en l'absence de révision du SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires).
- La réalisation de la première tranche de l'étude sur les réseaux de distribution d'eau potable. Il est important qu'avant le 1er janvier 2026, date du transfert des compétences eau et assainissement aux Communauté de communes, la CCRLCM (Communauté de communes de la région lézignanaise Corbières Minervois) connaisse de manière précise l'ampleur de la tâche qui l'attend. J'attends maintenant aussi que celle-ci se penche sur la question fondamentale de la ressource en eau.

Notre action pour 2024 et les années futures

2024 va marquer le début d'une nouvelle étape dans le devenir de notre village.

L'eau potable

Trois grands chantiers vont démarrer en 2024

- 1) Celui de la ressource en eau. Début décembre nous avons mandaté le cabinet BeMEA de Narbonne, M. Laurent Santamaria, pour préparer le dossier préalable à la saisine de l'ARS (Agence régionale de Santé).
 - Il devrait remettre ses conclusions avant fin janvier.
 - L'ARS saisira alors un hydrogéologue agréé sur le Département pour avis.
 - Dès que la position de l'ARS sera connue, nous pourrons lancer un appel d'offres qui portera à la fois sur la réhabilitation du forage des Jeïches, sur la fourniture et l'installation d'une unité de nanofiltration et le raccordement au réseau.
 - Cette procédure, j'en conviens est longue. Nous espérons être opérationnels en juin 2024.
- 2) Comme je l'avais indiqué lors de la réunion sur l'eau le 19 octobre dernier, et en l'absence de réflexion au niveau communautaire, j'ai organisé, le 17 novembre, une réunion des maires des communes du nord de la CCRLCM susceptibles d'être intéressées pour aller chercher l'eau dans le karst de Pouzols. A l'issue de cette réunion, 7 maires ont écrit à Réseau 11 pour demander de poursuivre les études sans attendre l'échéance de 2026.
- 3) La réfection des réseaux autour de la Placette très directement liée aux travaux de surface.

La rénovation du centre-village que nous avons appelée « Construisons demain »

Il s'agit d'un projet de réhabilitation global du centre du village qui vise à le rendre plus attractif avec des interventions qui portent à la fois sur le secteur public, aménagements de surface et réfection des réseaux souterrains d'eau et d'assainissement, et le secteur privé, maisons abandonnées.

C'est un projet ambitieux qui s'étalera sur plusieurs mandats.

Tranche 2023	Tranche 2024
<p>La 1^{ère} tranche financée en 2023 portait sur les études préalables et la démolition du bâtiment abritant l'agence postale.</p> <p>Les subventions obtenues pour la tranche 2023 sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• 77 750 € de l'Etat à travers la DETR• 51 150 € du Département• pour un montant de travaux de 341 000 € <p>Nous avons engagé la procédure en vue de retenir le groupement cabinet d'architecte, paysagiste, Bureaux d'études Structure et Réseaux, qui sera chargé de la maîtrise d'œuvre globale et entreprendre la démolition du bâtiment qui abrite actuellement l'Agence postale. Cette procédure a pris un peu de retard. Le choix du groupement devrait être effectif autour de la mi-février.</p> <p>D'ici là, nous devons organiser le transfert de l'Agence postale.</p>	<p>Des subventions ont été sollicitées auprès de l'Etat, du Département, de l'Agence de l'eau RMC (Rhône-Méditerranée-Corse) et de la Communauté de Communes.</p> <p>A ce jour, seule celle-ci a répondu à notre demande pour un montant de 50 000 € pour les travaux de surface.</p>

La poursuite de la récupération des maisons abandonnées

Pour cela nous travaillons en lien étroit avec les services des impôts.

- La maison Battut place d'Occitanie a été récupérée en 2023 et mise à la vente. Elle a trouvé preneur en la personne d'un entrepreneur de maçonnerie qui doit la rénover dans les deux ans suivant la vente, faute de quoi la maison reviendra dans le patrimoine communal.
- Le bois, situé derrière l'école et le terrain de jeux des enfants, a été également été récupéré par la commune.
- La remise des héritiers Amouroux, route de Lézignan devrait bientôt nous revenir. Nous n'attendons que le notaire.
- L'acquisition de la « maison Saunders » n'attend plus que les signatures chez le notaire.

Pour le reste, c'est plus compliqué. Il faudra un peu plus de temps.

Le PLU

Depuis 2008, date de son approbation, le PLU était en situation de blocage. Grâce à nos efforts, grâce aussi à la menace de la « Zéro artificialisation nette » et l'arrêt des travaux sur le SCoT, nous pouvions penser que les terrains classés en zone AU1 du PLU allaient pouvoir être, enfin, construits. La conjoncture actuelle, avec une augmentation considérable des taux d'intérêt, fait que nous sommes beaucoup moins optimistes que nous ne l'étions à la même période l'an passé.

Autres projets d'investissement

Je n'évoquerai pas les autres projets à plus ou moins long terme. Certes, ils ne manquent pas comme des travaux portant d'isolation et de chauffage de l'école ou de la salle Jean Moulin pour des réalisations. Mais, nous devons attendre l'annonce effective des subventions sollicitées pour 2024 et faire un point précis sur l'état de nos finances.

Nous nous efforcerons de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2024, malgré les hausses conséquentes de l'énergie, électricité et gaz. D'une part, les impôts fonciers communaux se situent déjà à un niveau élevé. D'autre part nous avons conscience que l'augmentation substantielle du prix du m³ d'eau à laquelle nous avons dû procéder et qui courra, je le rappelle sur les années 2024 et 2025, pèsera lourd dans le budget des familles.

Conclusion

En mon nom personnel et au nom de l'ensemble de la municipalité, j'ai le plaisir de vous présenter tous mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette nouvelle année que nous venons de débiter ensemble.



Je vous remercie.

Serge Marret